

E-mail : mairie_sang2007@yahoo.fr

B.P. 162 Sangmélima - Tél. (237) 22 28 84 42 *** Fax 22 28 83 02

SIGAMP-CS

STRUCTURE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS DE LA COMMUNE DE SANGMELIMA

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 00024 AONO/CS/SIGAMP/2024 DU 23 OCT 2024 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CANTINE SCOLAIRE
PILOTE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE D'APPLICATION D'AKON
A SANGMELIMA, COMMUNE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU
DJA ET LOBO

FINANCEMENT :	FEICOM
EXERCICE :	2024

SOMMAIRE

PIECE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

PIECE N°2 : REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

PIECE N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

PIECE N°4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

PIECE N°5 : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

PIECE N°6 : BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU)

PIECE N°7 : DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF

PIECE N°8 : CADRE DU SOUS DETAIL DES PRIX

PIECE N°9 : MODELE DE LETTRE COMMANDE

PIECE N°10 : FORMULAIRES DE MODELES A UTILISER

PIECE N°11 : GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES

PIECE N°12 : LISTE DES ETABLISSEMENTS ET ORGANISMES FINANCIERS AUTORISES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS

PIECE N°13 : PLAN DES OUVRAGES A CONSTRUIRE :

- Plan type d'une cantine scolaire.

PIECE N° 1 :

AVIS D'APPEL D'OFFRES(AAO)



E-mail : mairie_sang2007@yahoo.fr

B.P. 162 Sangmélima - Tél. (237) 22 28 84 42 *** Fax 22 28 83 02

SIGAMP-CS

STRUCTURE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS DE LA COMMUNE DE SANGMELIMA

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 000024 AONO/CS/SIGAMP/2024 DU 03 OCT 2024 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CANTINE SCOLAIRE
PILOTE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE D'APPLICATION D'AKON
A SANGMELIMA, COMMUNE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU
DJA ET LOBO

FINANCEMENT :	FEICOM
EXERCICE :	2024

AVIS D'APPEL D'OFFRES

VERSION FRANCAISE

Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics dans la Commune de Sangmelima, au titre de l'Exercice Budgétaire 2024, Le Maire, Maitre d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la **construction d'une cantine scolaire pilote à l'Ecole Primaire Publique d'Application d'Akon à Sangmelima**, Département du Dja et Lobo, Région du Sud.

2. Description du bâtiment et consistance des travaux :

La Cantine scolaire pilote de l'Ecole Primaire Publique d'Application d'Akon à Sangmelima, est un bâtiment d'une capacité de 120 élèves. Elle sera construite sur une surface plane accessible dans une cour entre les bâtiments.

Vue d'ensemble :

- 01 toiture en deux pentes avec gouttières
- 04 Murs
- Un plafond
- Le sol en ciment lissé
- 02 grandes ouvertures latérales (portes de préférence à double battants)
- Un système d'aération sur la longueur (fenêtres ou claustras)
- 04 éviers extérieurs pour le lavage de mains
- 02 robinets permettant aux élèves de s'abreuver

Vue intérieure :

- Un comptoir central en béton double face avec au moins 06 guichets par face
- Une double banquette coulée le long du mur sur laquelle les élèves peuvent s'asseoir pour manger
- Un espace pour enseignant d'environ 6m²
- Le bâtiment doit avoir un bon éclairage intérieur et extérieur
- Une plaque indicative de l'intitulée du programme en grand format devrait être faite sur la façade principale.

Les différents corps d'états, sont repris dans le détail descriptif, quantitatif et estimatif.

3. Consultation du dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au bureau du Chef de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics, de la Commune de Sangmelima (SIGAMP), dès publication du présent avis.

4. Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute entreprise Camerounaise répondant aux critères consignés dans le RPAO.

5. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, pour l'exercice 2024

6. Allotissement

Sans objet

7. Coût prévisionnel :

Le coût prévisionnel du projet, tel qu'il ressort du Détail Quantitatif et Estimatif, est de **20 000 000 (vingt millions) FCFA TTC.**

8. Cautionnement provisoire :

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de montant égal à : **400 000 (quatre cent mille) FCFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, au nom du Maire de la Commune de Sangmélîma, autorité contractante, valable pendant 30 jours au de-là de la date originale de validité des offres.

9. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maitre d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offre, est de : **Trois (03) mois, calendaires.**

10. Acquisition du dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier peut être obtenu au bureau du Chef de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la commune de Sangmélima, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) FCFA**, payable à la recette municipale ou à la Recette des Finances de Sangmélima.

11. Présentation des Offres

L'enveloppe extérieure anonyme devra contenir trois (03) enveloppes fermées et scellées, désignées par les lettres A, B, C :

- l'enveloppe A portera la mention « **PIECES ADMINISTRATIVES** » ;
- l'enveloppe B portera la mention « **OFFRE TECHNIQUE** » ;
- l'enveloppe C portera la mention « **OFFRE FINANCIERE** »

et en page de garde de chaque offre sera indiqué : nom et adresse du soumissionnaire

12. Remise des Offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir, soit au bureau du courrier, soit au bureau du Chef de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la commune de Sangmélima au plus tard le

22 NOV 2024 à **14 heures** et devra porter la mention :

**AONO/CS/SIGAMP/2024 DU 23 OCT 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA
CONSTRUCTION D'UNE CANTINE SCOLAIRE PILOTÉ A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
D'APPLICATION D'AKON A SANGMELIMA, COMMUNE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU
DJA ET LOBO**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

13 Recevabilité des Offres :

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-Préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date fixée pour le dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète et notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances sera déclarée irrecevable.

Il en est de même, pour toute offre parvenue au bureau du chef SIGAMP, après l'heure de remise des offres.

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres sera effectuée dans le Journal des Marchés Publics de l'ARMP, l'affichage à l'Hôtel de Ville de Sangmélima, ne venant qu'en sus.

14. Ouverture des plis :

L'ouverture des plis se fera en 01 temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **22 NOV 2024** à **15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Sangmélima dans la Salle des conférences de la Commune de Sangmélima. Toutes les offres seront par la suite remises à une Sous-Commission d'Analyse pour évaluation.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

15. Evaluation des offres

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

15.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- 1)- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif
- 2)- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3)- Absence de la caution de soumission ;
- 4)- Offre technique incomplète (absence des rubriques méthodologie, organisation et planning) ;

- 5)- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et du sous-détail des prix) ;
- 6)- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%), soit 21/30 critères essentiels.

15.2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur 30 critères essentiels ainsi répartis:

- Expérience du personnel de l'entreprise (14 critères) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (04 critères) ;
- Organisation et compréhension du projet (06 critères) ;
- Références et situation financière de l'Entreprise (03 critères) ;
- Présentation générale de l'Offre (03 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70% (21 oui /30), seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°11 du présent DAO.

16. Attribution du contrat

En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

- a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement.
- b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt s'il :
 - i. Est associé ou a été associé dans le passé à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou
 - ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variées autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitant dans plus d'une offre.
- c. Le soumissionnaire ne soit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.
- d. **Le marché sera attribué au soumissionnaire le moins disant dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.**

17. Durée de validité des Offres :

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Bonne Gouvernance

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir contacter la Cellule anti-corruption du MINMAP au numéro gratuit 88 20 06 06, tous les jours de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; ou envoyer un SMS au numéro 699 540 952, mais aussi la Commission Nationale Anti-Corruption, qui répond au numéro vert 1517.

19. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la commune de Sangmélima

23 OCT 2024

Fait à SANGMELIMA, le _____
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SANGMELIMA,



Bekono Jean Faustin

Copies :

- Préfet Dja et Lobo (pour information)
- DDMINMAP/DL (pour compétence)
- ARMP (pour publication et archivage)
- Commune de Sangmélima (pour publication et archivage)
- Président de la CIPM/COMMUNE SGMA (pour archivage)
- Affichage - Archives/Chrono.

ENGLISH VERSION

000024

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 000024 /ONIT/ISAMPC/2024,
OF 23 OCT 2024 IN EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION OF SCHOLAR
CANTEEN AT THE PUBLIC PRIMARY SCHOOL OF APPLICATION AT AKON,
SANGMELIMA COUNCIL, DJA AND LOBO SUBDIVISION.

**FUNDING: FEICOM / SANGMELIMA COUNCIL INVESTMENT BUDGET OF THE FISCAL
YEAR 2024**

1. Purpose of the Tender File :

The Mayor of Sangmelima Council, (Project Owner) hereby launches, in emergency procedure, an Open National Invitation to tender for the realization of the project above.

2. Description of Works :

These works comprise the following descriptions:

- Preliminary works,
- Earth works;
- Masonry and concrete
- Framework-cover ;
- Metallic work
- Electricity;
- Coat;
- VRD

3. Consultation of tender file:

The file may be consulted during working hours at the Sangmelima Council, Office of SIGAMP.

4. Participation and origin of bidders:

The participation of the present open invitation to Tender is opened to Cameroonian nationality of equal rights, conditions to enterprises or group of enterprises, with a broad experience in the domain of Public building construction and diversed Civil Engineering works.

By this present Open Invitation to Tender, interested companies are invited to provide in their offers, authentic information that shall permit the retainintion of thoes that can realise the works after a deep evaluation.

5.Funding

The works, subject of this invitation to tender, are financed by FEICOM / SANGMELIMA COUNCIL Public Investment Budget of the year 2024.

6 . Allotment :

No subject

7. Estimated cost:

The estimated cost of the works, subject of this invitation to tender, is **20,000,000 (twenty million) CFAF.**

8.Temporary bid bond (tender guarantee):

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount equal to: **400 000 (four hundred thousand) CFAF.**

To avoid being rejected, the original copy of the bid bond (Bank tender guarantee) should be produced dated less than 3 (three) months old.

The temporal bid bond shall automatically be liberated highest 30 (thirty) days upon expiration of the validity of the bids for the unsuccessful bidders. In case where the bidder is awarded the contract, the temporal bid bond is liberated after the production of the final bond.

9. Duration of execution

The maximum duration of execution previewed by the project owner is **Three (03) months**.

This duration includes the raining season, all climatic conditions and begins from the date of notification of execution of works.

10. Acquisition of the tender file

The file may be obtained from the Sangmelima Council (SIGAMP office), as soon as this notice is published on presentation of a receipt of payment of : **Fifty thousand (50,000) CFAF** at the Council receiver treasury or at the financial receiver treasury of Sangmelima.

11. Presentation of the bids

The bid documents will be presented in three envelopes as illustrated bellow:

The Envelope A containing Administrative documents (volume 1);

The Envelope B containing Technical documents (Volume 2);

The Envelope C containing financial documents (Volume 3).

All constituted documents (Envelops A, B and C), will be put in a big sealed bearing only the title of the Open national invitation to tender.

The various documents in each bid will be numbered in the order of the tender file and with separators of different colors other that white.

12. Submission of bids

Each other drafted in English or French in seven copies. One original and six copies marked as such in conformity with the consultative document shall be deposited on return of a closed receipt to Internal Structure of Administration and Management of Public Contracts (ISAMPC) of Sangmelima Council or at the bureau du courier, not later than 22 NOV 2024 at 02 o'clock PM

000024 23 OCT 2024
OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° ONIT/ISAMPC/2024, OF 23 OCT 2024 IN
EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION OF SCHOLAR CANTEEN AT THE PUBLIC
PRIMARY SCHOOL OF APPLICATION AT AKON, SANGMELIMA COUNCIL, DJA AND LOBO SUBDIVISION.
“TO BE OPENED ONLY DURING THE BID-OPENING SESSION”

13. Acceptability of bids :

Offers arrived after the date and time limit for submission of offers, shall not be accepted

Under pan of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officers, Divisional Officers...) of the administrative documents required, including the bid bond, must imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender. They must obligatory not be older than three (03) months or must not be produced after the signing of the tender file.

Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance or the non-respect of the models of the tender file documents shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained.

14. Opening of bids :

The opening of bids will be done in one (01) time on 22 NOV 2024 at 03 o'clock PM in the conference room of the City Council Hotel of the Sangmelima, in the presence of tenderers or their duly authorized representatives.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice with a sound knowledge of the documents.

15. Evaluation of the bids

15.1- Main eliminatory criteria

The eliminatory criteria set out the minimum conditions to be met in order to be admitted to the evaluation according to the essential criteria. Failure to meet these criteria will result in the rejection of the bid. These include:

- Absence or non-compliance of a document in the administrative file 48 hours after the bid-opening;
- False declarations or forged documents;
- Absence of the bid bond;
- Incomplete technical offer (absence of items relating to the methodology, organisation and planning);
- Incomplete financial offer (absence of the list of unit prices, a unit price, bill of quantities and cost estimates and sub-detail of prices);
- Technical score below the minimum required threshold (70%). (twenty one (21) essential criteria out of thirty (30).

15.2 Essential criteria (new)

The evaluation of technical offers shall be done on the bases of thirty essential criteria below:

- Experience of the company's personnel (14 criteria);
- Availability of essential materials and equipment (03 criteria);
- References financial situation of the company (04 criteria);
- Technical proposal and work schedule (06 criteria);
- General presentation of the bid (03 criteria).

The tenderer is eliminated, if his not obtained 70% (21/30 yes) of yes, following the evaluation of the essential technical criteria.

16. Award of contract

The Mayor of Sangmelima Council, Owner of the Project shall attribute the contract to the Tenderer ,in which her offer is technically qualified, was evaluated the least bidder after verification of his prices and judged substantially, in conformity with the Tender document.

17. Duration of validity of bids :

The bidders will be engaged by their bids during a period of ninety (90) days as from the latest date programmed for bids deposit.

18. Governance

For all practices of corruption, contact of anti-corruption unit of MINMAP is free : 88 20 06 06, every day from 09 o'clock, to 12 h, from 14o'clock, to 17 o' clock, or send a SMS at 699 540 952, or the National Anti corruption unit, green number 1517.

19. Additional information

Complementary information may be obtained during working hours at the Technical Service of Sangmelima Council.

12 3 OCT 2024
Sangmelima at.....

Ampliations :

-SDO/DDL

-MINMAP/DL

-ARMP/Ebolowa

-Mayor Sangmelima Council

- Pdt/IPTB

-Chrono / Archives /File

